



DIFFAMATION ET FAUSSES INFORMATIONS

Par **Cc123**, le **07/04/2021 à 23:28**

[quote]

Bonjour,

Je suis victime de diffamation sur un groupe facebook,

Pour résumer ma situation, Une personne avec un faux compte que je ne connais pas à publier un extrait de journal sur la prostitution en y mettant ma photo est celle d'une amie comme illustration à la place de la véritable photo.

C'est un photo montage, J'ai signalé à plusieurs reprises sur Facebook et j'ai demandé à ce monsieur de la supprimer il n'a pas voulu.

Après divers signalements facebook a supprimé la photo mais celle ci a peut être été partagés sur d'autres groupe sur facebook. J'aimerais savoir si il y a un recours possible.

[/quote]

Par **tomrif**, le **07/04/2021 à 23:38**

bonjour,

pour un recours en justice, il faut commencer pour prouver les faits, par un constat d'huissier en l'occurrence. si la photo a été supprimée, ce n'est plus possible.

Par **Cc123**, le **07/04/2021 à 23:41**

Bonjour cette photo a été supprimé par facebook en effet, car j'ai signalé une diffamation.

J'ai les signalements faits à facebook et les captures d'écrans de cette publication, ma conversation avec cette personne pour lui dire de supprimer cette publication et il a refusé.

Par **tomrif**, le **07/04/2021 à 23:43**

vous pouvez aller voir un avocat spécialisé en droit de la presse pour une action pour diffamation et/ou usurpation d'identité, qui vous dira si vos éléments pour prouver les faits sont suffisants pour convaincre un juge, et agira le cas échéant.